

24 HEURES

Montigny-le-Bretonneux

## Le site Internet qui facilite la vie des parents

**A**NNULER ou réserver la cantine de la petite dernière du jour au lendemain. Payer la facture du centre de loisirs en trois minutes depuis son bureau. Quel parent n'a jamais rêvé de pouvoir se débarrasser de ces petites corvées en quelques instants et sans se déplacer à la mairie ?

Depuis quelques semaines, Montigny-le-Bretonneux est la première commune d'Ile-de-France à proposer un site Internet qui permet aux familles de gérer elles-mêmes les réservations, les annulations ou le paiement des services périscolaires dirigés par la commune.

*« De chez eux  
ou depuis leur travail,  
tout est possible  
en temps réel »*

La grande nouveauté du « portail famille » réside dans la totale interactivité de ce site accessible depuis la page d'accueil de la mairie : <http://www.montigny78.fr>.

Une fois que les papiers et les justificatifs ont été envoyés ou déposés à la mairie et que les enfants sont inscrits, tout se fait depuis l'ordina-

teur. « De chez eux ou depuis leur travail, il suffit aux parents d'avoir une connexion Internet et tout est possible en temps réel, insiste la mairie. Les parents peuvent connaître les disponibilités précises et choisir un service à la carte. »

« C'est vraiment génial, s'enthousiasme Sandrine, la maman d'Alexy, 9 ans, et de Matthis, 5 ans. J'y passe très régulièrement. Si je préfère les garder à la maison pour le déjeuner ou si je peux sortir plus tôt du travail et leur éviter la garderie du soir, j'ai jusqu'à la veille pour faire le changement et ce sera pris en compte pour ma facture. »

Pour l'heure, le portail famille ne concerne que les services périscolaires proposés aux enfants des écoles primaires et un tiers des familles bénéficiaires ont choisi de l'utiliser. En 2010, les services de la petite enfance feront leur apparition sur le site. « A terme, on peut aussi imaginer que de nombreuses activités culturelles ou sportives proposées et facturées par la mairie soient également prises en compte, même pour les adultes », explique Armelle Aubriet, adjointe au maire chargée des nouvelles technologies.

MAXIME FIESCHI



(LP/MFL)

### « Rapide, pratique et moins stressant »

**JEROME**, père de famille

« **E**n quelques minutes, avec quatre ou cinq clics, on peut réserver la cantine ou la garderie du soir des enfants pour le mois ou l'année, explique Jérôme en faisant glisser le curseur sur l'écran de son ordinateur. C'est vraiment un gain de temps énorme. C'est à la fois rapide, pratique et moins stressant. Je n'ai plus besoin de trouver une enveloppe, un timbre ou de me déplacer à la mairie pour régler l'un des détails de

mon dossier. On voit que le site est encore jeune et qu'il y a quelques améliorations à apporter, par exemple rendre plus visible l'onglet contact pour envoyer une question par mail. Mais, dans l'ensemble, cette dématérialisation est un progrès et avec moins de déplacements et, moins de papier, c'est du développement durable. »

M.F.